Liens de cause à effet: école cantonale d'agriculture, Grange-Verney

Autor(en): **Faessler, Laurent / Werner, Irène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **121 (1995)**

Heft 25

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-78631

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Liens de cause à effet

Ecole cantonale d'agriculture, Grange-Verney

Par Laurent Faessler et Irène Werner, architectes EPFL SIA, Ancienne Douane 2 1003 Lausanne

Le concours organisé par le service des bâtiments de l'Etat de Vaud en 1990 était destiné, d'une part à répondre à un besoin de nouveaux locaux tels que salle de gymnastique, salles de classes ou ateliers, et d'autre part à proposer un concept de définition du lieu qui permettrait une restructuration précise du site.

Le site

Une première lecture du site laissait apparaître des bâtiments existants dispersés sur le terrain, dont les plus vétustes étaient voués à la démolition.

Une analyse plus fine révélait que le site de Grange-Verney était caractérisé par la présence de deux entités spécifiques, fortement polarisées:

- une entité «enseignement» s'articulant de part et d'autre de la route d'accès et qui comprend notamment l'internat et le réfectoire construit par M. Piccard dans les années 50; la situation et l'affectation des bâtiments qui composent cette entité lui confèrent aussi le rôle d'accueil;
- une entité «agricole» bordant la limite naturelle de la forêt et qui se groupe autour de la ferme.

Le concept majeur du projet s'appuie, d'une part sur la mise en évidence et l'affirmation des deux entités – théorie/pratique – et d'autre part sur l'intensification des relations entre ces deux pôles.

Les nouveaux bâtiments entretiennent donc une double relation dans cet environnement construit: une relation fonctionnelle dans le contexte spécifique des bâtiments existants et une relation structurante sur l'ensemble du site.

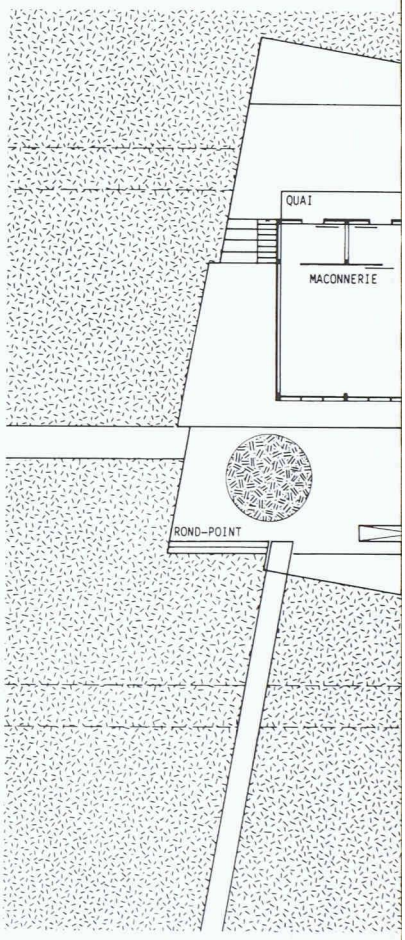

Rez-de-chaussée – 1re étape: ateliers d'enseignement et d'entretien (réalisation 1993-1994)

Plan de situation – 1re étape + 2e étape

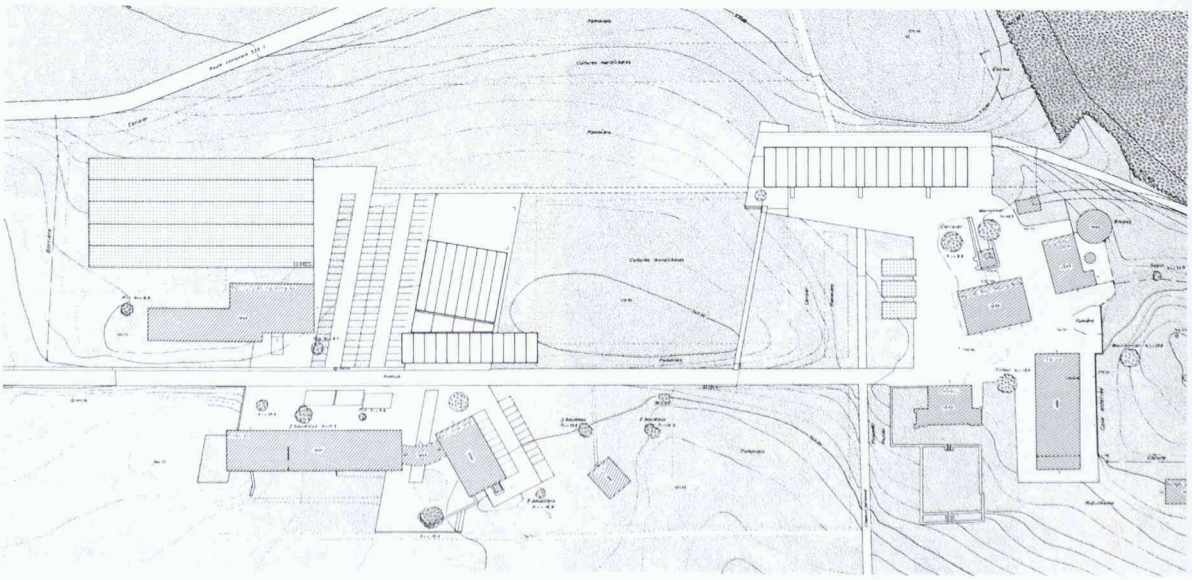

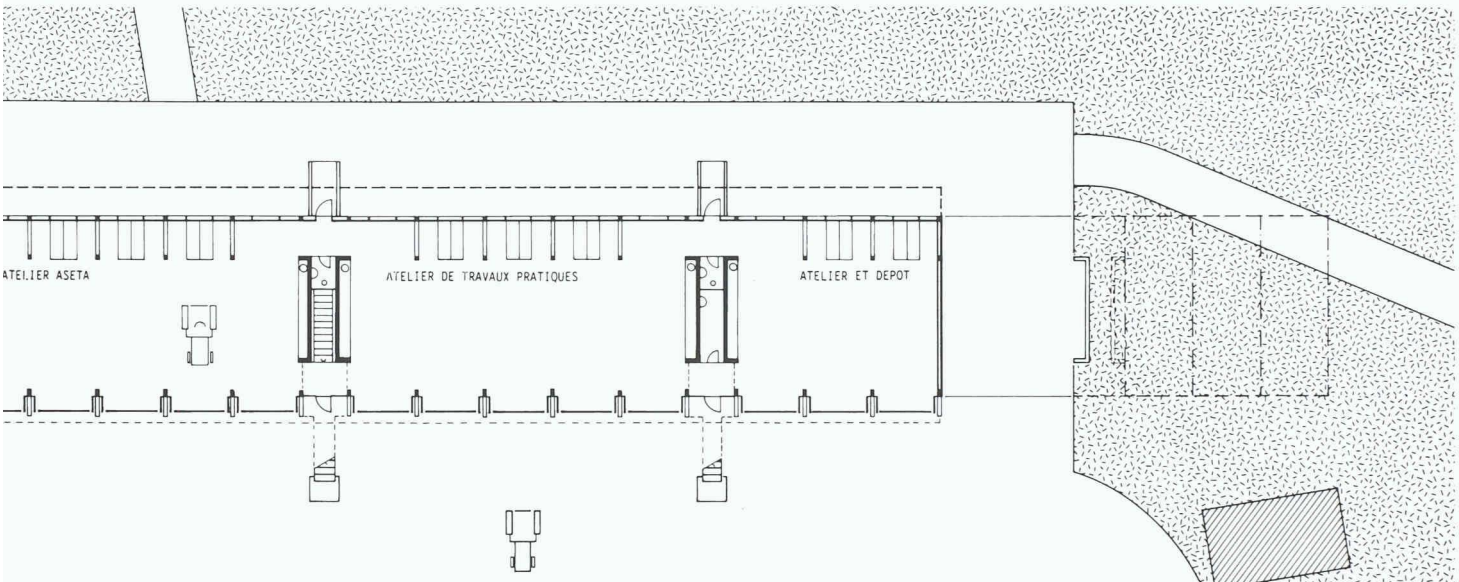

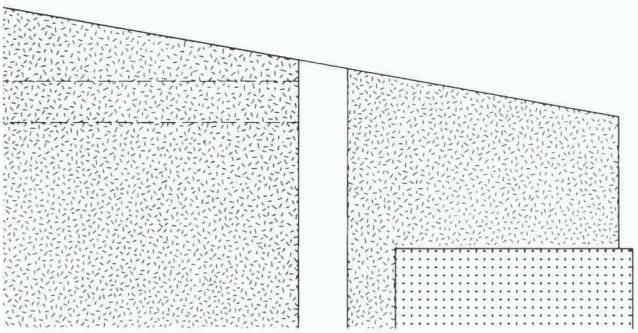

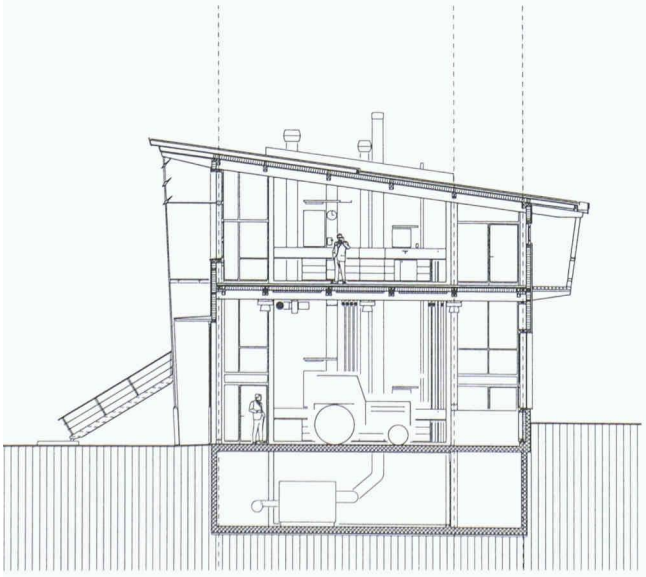

Coupe transversale

Vue de la façade sud

Le projet

Le bâtiment d'enseignement (classes + gymnastique) compose avec l'internat existant le pôle «d'accueil» qui marque l'entrée du domaine.

Les différentes fonctions de ce nouveau bâtiment s'affirment volumétriquement et un jeu de double géométrie répond à celle du bâtiment existant.

Au nord, adossé au monticule qui prolonge la frontière naturelle de la forêt, le volume simple du bâtiment «ateliers» souligne les bâtiments existants de la ferme.

Cette implantation longitudinale, en prolongation de la forêt, fixe les nouvelles limites du site bâti.

Le dégagement et le prolongement des cultures maraîchères, situées dans la légère dépression qui sépare les deux pôles, renforcent les relations visuelles.

En outre, la passerelle, pont symbolique entre les deux entités de l'école, manifeste encore cette volonté de relation en raccourcissant le parcours piétonnier.

Utilisation du bois

La demande concernant l'utilisation du bois était incluse dans le programme de concours. Le projet intègre donc de manière complète ce matériau, tant pour la structure que pour les revêtements de façade. Les matériaux complémentaires sont utilisés pour leurs qualités spécifiques: contreventements, gaines techniques et parois coupe-feu en béton, grandes portes d'atelier, escaliers extérieurs et passerelles en métal.

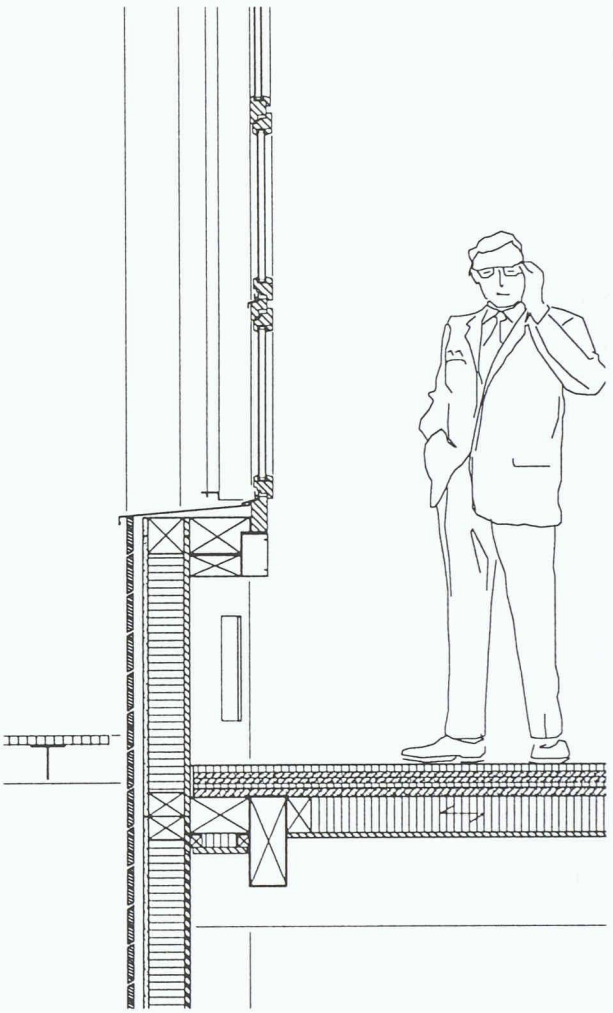

Coupe sur la façade sud

Vue axonométrique sur le bâtiment des ateliers

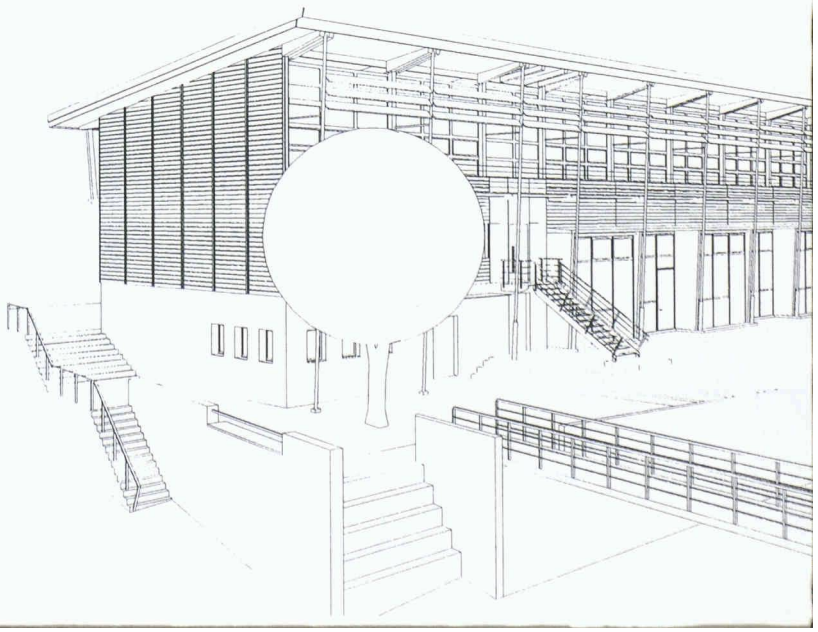

Vue de la coursive sur la façade sud

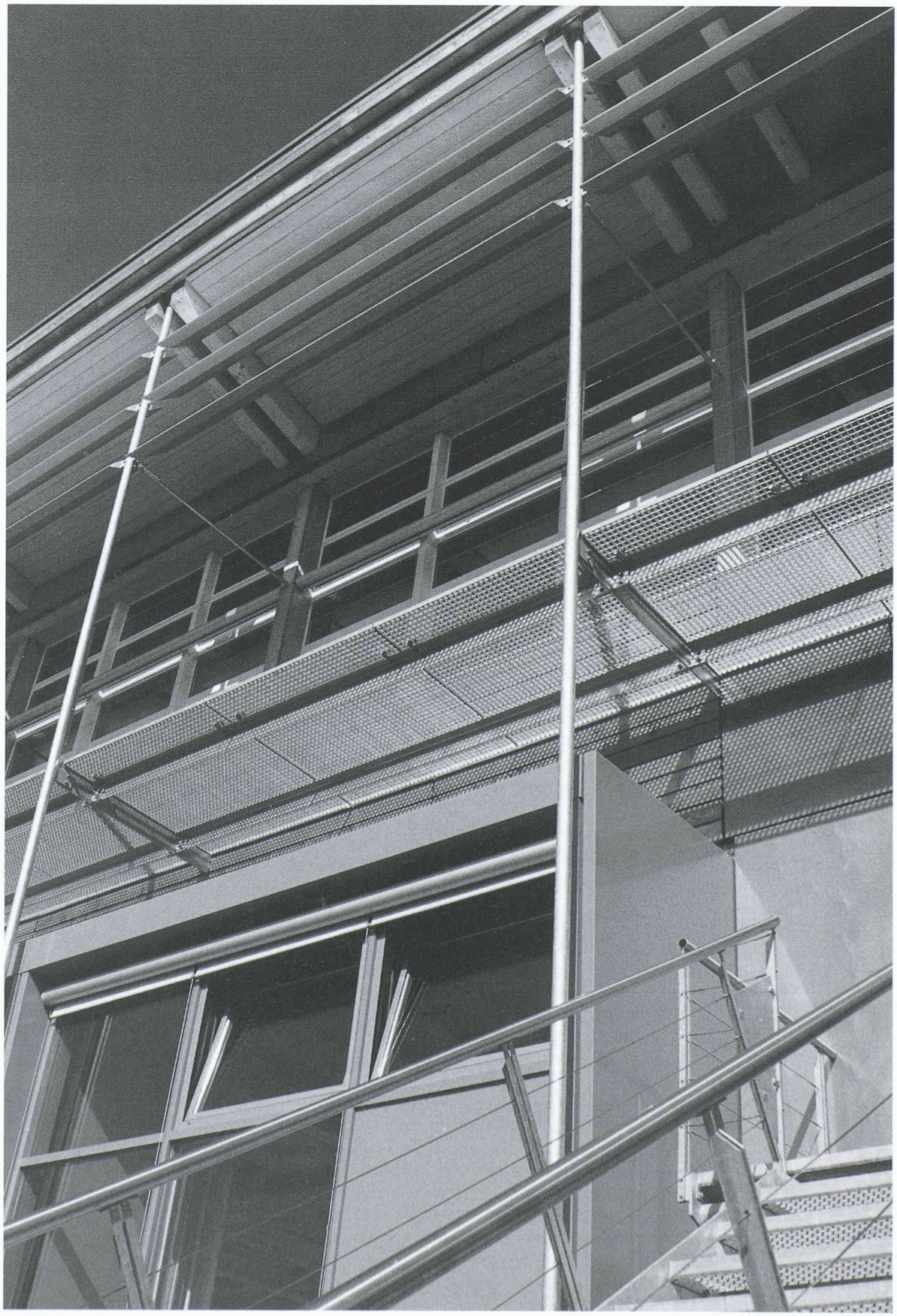

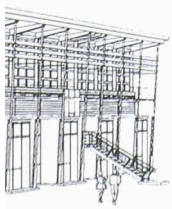

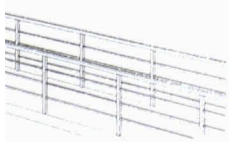

Vue façade est

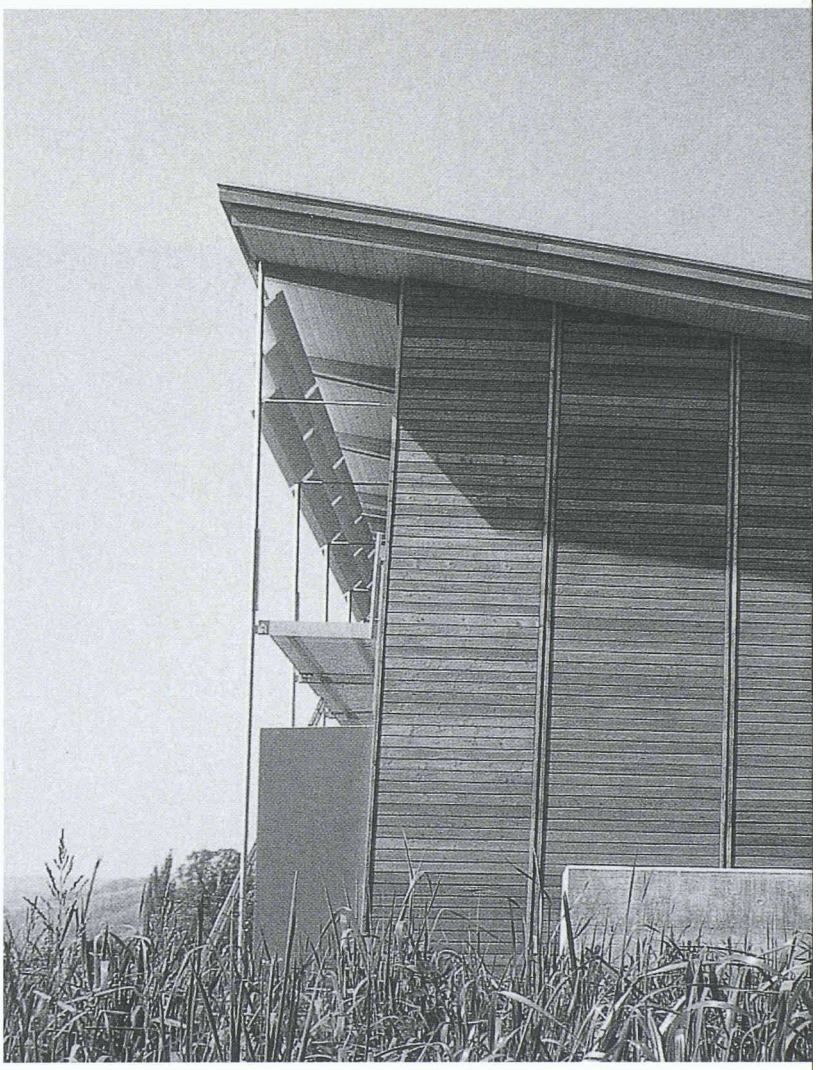

Construction en bois: expression formelle ou détails constructifs ?

L'expression architecturale du bâtiment «ateliers» veut signaler chaque élément de la composition dans sa dimension, sa mise en œuvre, sa liaison à l'ensemble ou sa répétition. Cette volonté architecturale a conduit à une formalisation simple où chaque partie se définit en tant que module préfabriqué et où la liaison entre modules devient un élément structurant prépondérant dans la composition, ce tant du point de vue de l'expression que de la construction.

Les liaisons ou accrochages des différents éléments trouvent leur place dans les zones de jonction des modules de bois préfabriqués. Ainsi le joint dit de tolérance, ou joint de montage, devient un élément à part entière de la composition. Cette prédétermination des «espaces de liaison» met en évidence à grande ou à petite échelle un des fils conducteurs du projet.

A l'échelle du bâtiment, les trois noyaux techniques en béton, outre leur fonction de stabilisation et de mur coupe-feu, génèrent l'espace qui permettra le passage vertical de tous les tracés techniques implantés sous les structures bois. Cette typologie respecte l'entité des modules de plancher ou de toiture préfabriqués; les panneaux exceptionnels ou les travaux de découpe sur le chantier sont de ce fait évités.

La rigueur «constructive» devient ainsi rigueur «formelle» dans le traitement du détail.

Il est pour le moins difficile, dans les multiples phases de projet, de situer la limite entre volonté formelle et impératif constructif. En effet, les contraintes et les règles constructives du matériau bois sont devenues des éléments constitutifs à part entière de l'expression formelle.

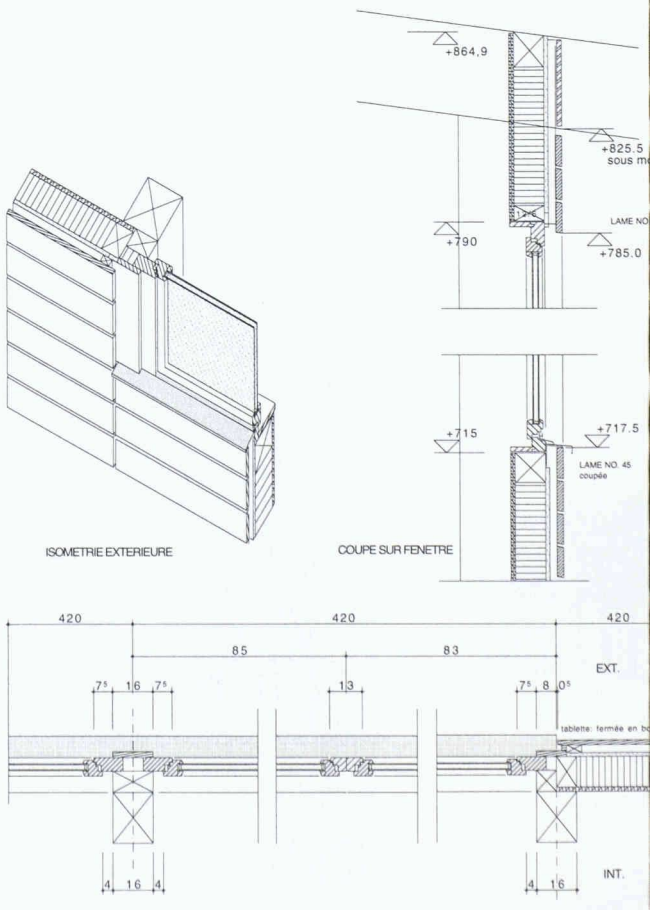

Détails de construction, façade nord/étage

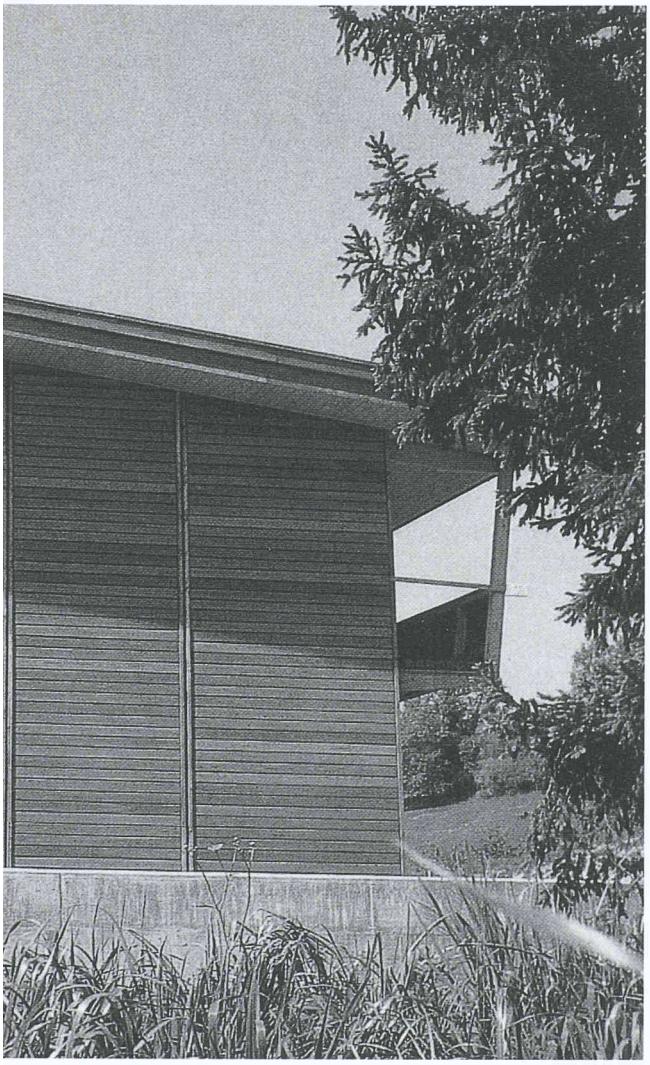

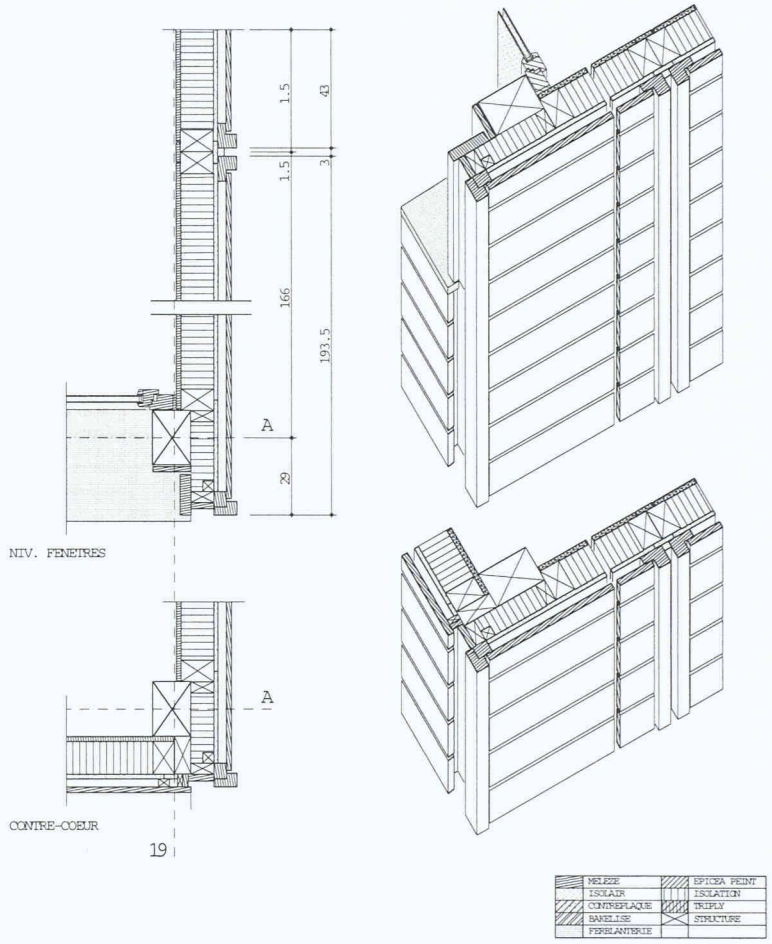

Détails de construction, angle sud-est/1er étage

A l'échelle de l'élément, la mise en place et la juxtaposition des différentes couches composant la façade procède de la même rigueur, afin de ménager ici aussi, la continuité des élément préfabriqués.

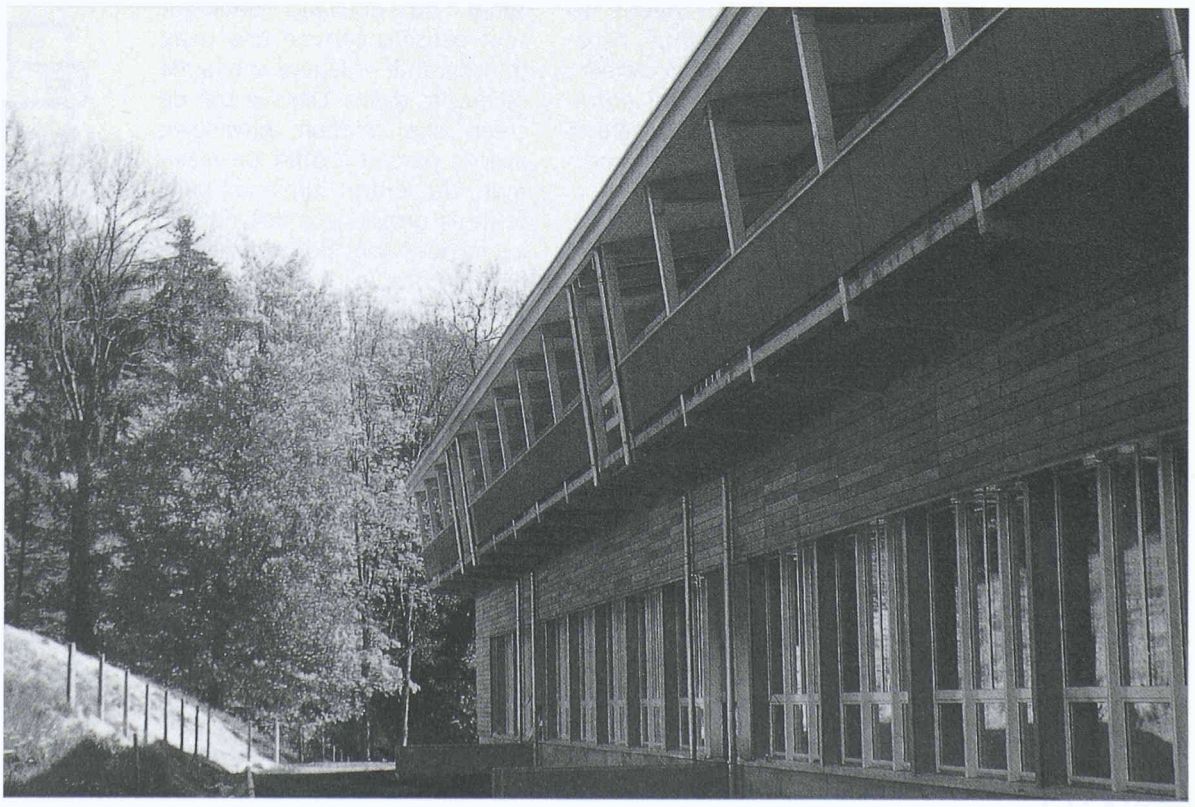

Vue façade est